

PROGRAMME DE FORMATION

PRATICIEN EN CLARIFICATION ET COACHING

- **Intitulé de la formation « Praticien en Clarification et Coaching »**

- **Compétences visées**

Devenir compétent dans l'approche et les outils de la Clarification, afin d'identifier et de résoudre des problèmes dans le cadre d'un coaching.

- **Objectifs pédagogiques**

A l'issue de la formation, le participant aura appris :

- Les bases de la posture du coach en Clarification
- Le cycle de communication
- Les aides à la communication
- Le cadre standard de séance
- Les caractéristiques d'un problème en Clarification
- Le processus de résolution de problèmes en Clarification
- La technique fondamentale de résolution de problème T1
- Le « spiraling », un processus d'approfondissement structuré

- **Objectifs opérationnels**

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- **Incarner une posture épurée centrée sur le coaché**
Le clarificateur accompagne son coaché dans la verbalisation de tous les aspects de son problème pour lui permettre de faire un tour complet de sa situation.
- **Accompagner sur 3 plans : Pensées – Sensations – Émotions**
Le clarificateur accompagne son coaché sur trois niveaux : la verbalisation des pensées (tête), le ressenti des sensations (corps) et le vécu des émotions (cœur). C'est ainsi que le coaché confronte les aspects inconfortables, et débloque sa situation.
- **Canaliser l'énergie du coaché**
Avec des interventions épurées, le clarificateur :
 - Recentre son coaché sur le sujet, et
 - L'accompagne dans ses émotions pour dénouer les points bloquants.

- **Obtenir des résultats significatifs**
Ce travail conduit le coaché vers une prise de recul et des prises de conscience, d'où émergent ses solutions.
- **Programme détaillé**
 - ***Séminaire 1 : Découvrir et pratiquer les bases (2 jours)***
 - ⇒ Introduction à la formation
 - ⇒ Créer et maintenir une relation de confiance avec le coaché : l'alliance
Définition et composantes de l'alliance
Développer l'écoute sans jugement. Plusieurs exercices permettent aux participants de s'entraîner à l'écoute sans jugement.
Maîtriser les étapes du cycle de communication permettant au coaché de se sentir compris. Plusieurs exercices permettent aux participants de s'entraîner à maîtriser les étapes du cycle de communication.
 - ⇒ Le modèle standard de séance : donner un cadre protecteur au coaché pour faciliter son travail.
La phase d'ouverture : canaliser l'énergie du coaché sur le sujet de la séance
Le corps de séance : identifier le problème et le résoudre avec les outils de Clarification
La phase de clôture : faire prendre du recul au coaché pour qu'il intègre le travail fait en séance.
 - ⇒ Les caractéristiques d'un problème en Clarification
La définition d'un problème en Clarification
Apprendre à identifier un problème
Savoir distinguer un problème d'un déni de réalité
Pourquoi un problème perdure : les non-dits maintiennent le problème.
Les racines d'un problème
 - ⇒ La résolution de problèmes en Clarification
Le diagnostic : la nécessité de verbaliser les non-dits
L'émotion : indicateur de la présence d'un non-dit
Les liens entre pensées et émotions : l'apport des neurosciences
La « Voie rapide » vers la résolution de problèmes
 - ⇒ T1 : La technique de résolution de problèmes
Présentation générale de la technique
Le processus de conduite de la technique : le « spiraling »
Les indicateurs de fin de technique

⇒ Coachings entre participants et exercices d'entraînement

- **Séminaire 2 : Approfondir la posture et la maîtrise des outils (2 jours)**

Questions-réponses et supervision

Le formateur répond aux questions des participants sur leurs difficultés rencontrées, dans leur pratique de la Clarification en coaching entre les deux premiers séminaires.

Résolution en Clarification des difficultés récurrentes rencontrées en coaching

Le formateur présente les solutions que propose la Clarification aux principales difficultés, que le participant va rencontrer en coaching. A l'issue de ces séminaires, les participants savent comment résoudre ces difficultés. Ces difficultés sont les suivantes :

- ⇒ La personne coachée aborde un sujet trop général pour être travaillé en coaching
Comment détecter ce type de situation
Comment amener la personne coachée à identifier un sujet concret sur lequel travailler
- ⇒ La personne coachée cesse de parler
Comment amener la personne à reprendre sa verbalisation sur le sujet concerné.
- ⇒ La gestion des émotions de la personne coachée et le langage non verbal
Comment détecter la présence d'une émotion dans le langage non verbal
Comment amener le coaché à la verbaliser
- ⇒ La gestion des émotions de la personne coachée et le langage verbal
Comment détecter la présence d'une émotion dans le langage verbal
Comment amener le coaché de l'exprimer
- ⇒ La gestion des émotions fortes de la personne coachée
Que faire avec les émotions fortes et bloquantes de la personne coachée
Comment les utiliser comme un accélérateur vers une prise de conscience
- ⇒ Les contradictions de la personne coaché bloquent son raisonnement
Comment détecter une contradiction de la personne coachée

Comment permettre au coaché de surmonter ses contradictions apparentes

- ⇒ La personne coachée digresse inutilement (hors sujet)
Comment détecter une digression de la personne coachée
Comment la recadrer sur le sujet sans détériorer la relation
- ⇒ La personne coachée noie le coach dans des détails
Comment détecter cette situation au plus vite
Comment recadrer la personne coachée sans détériorer la relation
- ⇒ Progresser grâce aux prises de conscience successives de la personne coachée
Comment détecter une prise de conscience de la personne coachée
Comment les utiliser pour avancer dans la reformulation du problème

Les réponses à ces difficultés sont exposées dans la documentation. Le formateur s'assure de leur bonne compréhension par les participants. Durant ces séminaires, les participants les assimilent à travers des exercices spécifiques et des coachings entre participants, qui font l'objet d'un debriefing en groupe.

- ***Séminaire 3 : Validation des acquis – épreuves pratiques (1 jour)***

- ⇒ Entretien de 20 minutes avec le formateur. Durant cet entretien, le participant répond à 5 questions théoriques ou pratiques.
En complément des réponses écrites, cet entretien permet, à nouveau, au formateur de s'assurer de l'assimilation satisfaisante par le participant des concepts, techniques, et outils d'aide à la communication de Clarification présentées lors de la formation.
- ⇒ Exposé oral de 10 à 15 minutes présentant la Clarification
Cet exposé permet au formateur de s'assurer de la bonne compréhension globale par le participant des principes, qui structurent la Clarification. Cette capacité à présenter brièvement la Clarification sera utile au participant, lorsqu'il aura à le faire dans l'univers professionnel.
- ⇒ Mener un coaching en Clarification sur un cas réel, avec un autre participant sous la supervision du formateur.
A l'issue du coaching, le participant théorise sa pratique pendant une dizaine de minutes. Il explique au formateur sa compréhension de la problématique du client, et comment il l'a aidé à la résoudre en utilisant telle technique, outil ou aide à la communication. Il expose également les difficultés qu'il a pu rencontrer.

Toutes ces activités sont possibles en distanciel par visio-conférence, via l'application Zoom.

- **Durée**

5 jours, soit 35 heures.

- **Public concerné**

Professionnels en organisation, coachs, consultants, managers, formateurs internes et externes, personnes en reconversion, et toute personne souhaitant se former à la Clarification en coaching.

- **Prérequis**

Aucun prérequis n'est nécessaire pour accéder à cette formation.

- **Modalités d'accès à la formation**

- *Responsable pédagogique : Jean-Christophe Vidal*

Il a conçu et rédigé lui-même la documentation et le processus pédagogique de la formation. Il est titulaire de l'ensemble des droits intellectuels sur la documentation.

Téléphone : + 33 6 25 95 98 32

Mails : contact@laclarification.com ou vidal.jeanchristophe@gmail.com

Site internet : laclarification.com

- *Responsable administratif : Pascale Guigue*

Téléphone : + 33 6 87 30 20 69

Mail : contact@laclarification.com ou pguiguevidal@gmail.com

- **Délai entre le moment de l'inscription et le début de la formation**

Minimum un mois, car un mois avant la formation, le participant reçoit l'ensemble de la documentation à lire avant le premier séminaire.

- **Dates et horaires**

Séminaire 1 (2 jours) : -----

De 9 à 12h30 le matin/ de 14 à 17h30 l'après-midi

Séminaire 2 (2 jours) : -----

De 9 à 12h30 le matin/ de 14 à 17h30 l'après-midi

Séminaire 3 (1 jour) : -----

De 9 à 12h30 le matin/ de 14 à 17h30 l'après-midi

- **Lieu**

Formation en distanciel par visio-conférence, via l'application utilisée Zoom.

- **Tarifs**

Indépendant : 2290€ exonérés de TVA - art. 261.4.4 a du CGI
 Entreprise : 3890€ exonérés de TVA - art. 261.4.4 a du CGI

- **Contact pour le règlement**

Responsable administratif : Pascale Guigue

Téléphone : + 33 6 87 30 20 69

Mail : contact@laclarification.com ou pguiguevidal@gmail.com

- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

La totalité de la formation est faite en distanciel par visio-conférence, via l'application Zoom.

Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité particulier pour un participant.

2 référents handicap pour vérifier que la situation d'handicap permet de suivre la formation, et pour donner les coordonnées de l'AGEFIPH (Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées).

Jean-Christophe Vidal, joignable par mail vidal.jeanchristophe@gmail.com.

Pascale Guigue, joignable par mail à pguiguevidal@gmail.com.

- **Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation**

La validation des acquis se déroule en groupe avec le formateur au cours du 3^{ème} séminaire, et cela en fait encore un temps fort d'apprentissage. Si les travaux écrits sont rendus au formateur avant le 3^{ème} séminaire, et que les épreuves orales sont validées au cours du 3^{ème} séminaire, la validation des acquis est donnée oralement par le formateur à l'issue du 3^{ème} séminaire. Une attestation écrite de fin de formation est alors adressée au participant rapidement.

Contenu :

Pour chaque participant, la validation des acquis comporte les éléments suivants :

- Des travaux écrits à rendre au formateur :
 - ⇒ Les réponses écrites aux questions théoriques posées dans la documentation sur les concepts et outils en Clarification. Ce travail écrit obligatoire facilite l'assimilation de la documentation par le participant, et permet au formateur de s'assurer du degré satisfaisant d'assimilation du cours par le participant.
 - ⇒ 3 comptes rendus de séances de coaching, menées en Clarification entre le 1^{er} et le 3^{ème} séminaire. Ces comptes rendus doivent comporter les indications exposées dans le document « *Comment construire vos comptes rendus* », se trouvant dans la documentation envoyée au participant au début de la formation. Ils ont pour objectif de permettre au formateur d'apprécier la capacité

du participant à créer l'alliance avec le coaché, sa maîtrise du cadre standard de séance, sa conduite de résolution de problèmes, et son utilisation, lorsque nécessaire, des aides à la communication. Le formateur fera part au participant de ses commentaires sur ces comptes rendus.

- Des épreuves pratiques lors du séminaire de validation des acquis
 - ⇒ Entretien de 20 minutes avec le formateur et les participants pour répondre aux questions théoriques
 - ⇒ Exposé oral d'environ 15 minutes du participant présentant la Clarification
 - ⇒ Mener un coaching en Clarification sur un cas réel du participant avec un autre participant.

Ces épreuves pratiques sont décrites au paragraphe « *Séminaire 3 : Validation des acquis* » dans le programme détaillé ci-dessus.

- **Formalisation à l'issue de la formation**

Attestation de fin de formation

- **Modalités pédagogiques et techniques d'encadrement**

A/ Des méthodes pédagogiques actives amènent le participant à être acteur de sa formation, avant même le début de cette dernière et entre les séminaires.

Pour en optimiser les bénéfices, la formation est structurée en mode « Flip teaching ». Cette pédagogie permet au participant de s'appropriier les apports théoriques en amont des séminaires. Les documents de la formation sont mis à sa disposition quatre semaines avant le début de la formation.

Les temps de formation en séminaire sont consacrés à la pratique et aux exercices en interaction avec le formateur, pour une meilleure appropriation de l'approche. Cette pédagogie permet d'accélérer la compréhension des notions importantes.

Cette approche pédagogique permet de consacrer environ :

- 2/3 du temps des séminaires, à des exercices et des coachings entre participants et à leur débriefing en groupe, et
- 1/3 du temps des séminaires à vérifier la bonne compréhension par les participants des points ci-dessous, qu'ils ont déjà étudiés dans la documentation.

Entre les séminaires, les participants continuent de se former et de s'entraîner. Ils doivent mener différents travaux individuels et en groupe de pairs, qui accélèrent l'assimilation de la formation.

- Avant le début de la formation
 - ⇒ Quatre semaines avant le 1^{er} séminaire : mise à disposition par le formateur de la documentation relative aux concepts, outils et techniques de Clarification, qui seront présentés et utilisés durant le 1^{er} séminaire.
 - ⇒ Avant le 1^{er} séminaire : étude et assimilation par les participants de la documentation, mise à disposition par le formateur.

- Pendant les séminaires de formation
 - ⇒ Vérification de la bonne compréhension des concepts de la Clarification, de ses techniques, méthodes et outils d'aide à la communication....
 - ⇒ Exercices d'entraînement à la posture de clarificateur en binômes ou trinômes
 - ⇒ Conduite de coachings entre participants sur des sujets réels en appliquant la posture, les techniques et les outils de Clarification
 - ⇒ Partages d'expériences des participants sur les coachings menés et reçus
 - ⇒ Supervision du formateur sur les coachings menés et reçus en séminaire, ou entre les séminaires par les participants : apports théoriques et pratiques du formateur sur la base des cas exposés.

- Entre chaque séminaire de formation
 - ⇒ Travail en groupe de pairs : réunions de travail pour réviser les concepts, techniques et outils, refaire les exercices d'entraînement et pratiquer des coachings en Clarification
 - ⇒ Travail individuel : étude et assimilation par les participants de la documentation, mise à disposition par le formateur, relative aux concepts, outils et techniques de Clarification qui seront présentés et utilisés au cours du prochain séminaire
 - ⇒ Travail individuel : rédaction et remise au formateur des réponses aux questions théoriques posées sur les concepts, techniques, et outils d'aide à la communication
 - ⇒ Travail individuel : rédaction et remise au formateur de comptes rendus sur 3 coachings menés entre le 1^{er} et le 3^{ème} séminaire.

B/ Formateur

La formation est dispensée par Jean-Christophe Vidal, gérant de VIDAL CONSULTING.

Jean-Christophe Vidal est coach (certifié Transformance Pro en 2001), et psychopraticien formé par Jacques de Panafieu (Clarification, rebirth). Formé à la CNV, il est également titulaire d'un Master en PNL et d'une certification en MBTI.

Diplômé d'HEC, Jean-Christophe Vidal a un parcours initial d'analyste financier en banque d'affaires, puis d'avocat d'affaires associé en Cabinet. Dans ce cadre, il a beaucoup utilisé les concepts et outils de la Clarification, pour résoudre des problèmes et mener des négociations complexes.

Fondateur de l'Institut Européen de Clarification, il a adapté l'approche au monde de l'entreprise et des organisations, et a construit des outils de Clarification propres à l'accompagnement des managers et des dirigeants. Il dispense :

- une formation « Praticien en Clarification et Coaching » destinée aux coachs, consultants, managers, formateurs et personnes souhaitant se former à la Clarification en coaching, et
- une formation « Maître-Praticien en Clarification et Coaching » réservée aux personnes ayant suivi la formation « Praticien Clarification et Coaching ».

Il peut être aidé dans ses formations par Pascale Guigue, maître-praticienne en Clarification et Coaching et formatrice en Clarification.